

Fiche de poste à profil n°12

Professeur ressource « Trouble du Spectre de l'Autisme/Troubles du neurodéveloppement » (TSA/TND)

L'enseignant ressource TSA/TND exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN ASH dont il est un collaborateur direct. Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.

Le professeur ressource TSA/TND est chargé d'accompagner les équipes pédagogiques des écoles et des établissements scolaires de l'enseignement public et d'intervenir directement auprès des enseignants scolarisant dans leurs classes des élèves avec ces troubles. Il est membre du pôle ressource.

Cadre réglementaire :

Loi n°2005-102 du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Bulletin officiel n° 7 du 16-02-2017 Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Annexe I Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé.

Stratégie nationale 2027 pour les troubles du neurodéveloppement

Missions :

Conseil et accompagnement :

- apporter des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire accueillant un élève avec TSA/TND,
- participer à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques,
- accompagner, si besoin, les enseignants référents, lors des réunions de l'ESS des élèves avec TSA/TND,
- participer à des groupes de travail et de réflexion en lien avec la mise en œuvre de la stratégie nationale, pour les TND,
- assurer le partenariat de l'Education nationale avec tous les acteurs institutionnels (services de soins, ARS, CRA...) sur le thème des TND et de l'autisme.

Mise à disposition de ressources :

- informer et fournir des ressources aux enseignants, à l'équipe éducative et aux circonscriptions,
- contribuer à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec TSA/TND,
- intervenir dans le cadre des formations sur les TSA/TND inscrites au plan académique ou départemental de formation, et plus largement aux formations sur les besoins éducatifs particuliers,
- participer à la formation des équipes pédagogiques et éducatives dans le cadre de formations d'initiatives locales, sur convocation de l'EAFC,
- aider à l'accessibilité pédagogique au service de l'inclusion.

Connaissances et capacités demandées :

- connaissance des troubles et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la haute autorité de santé,
- capacité à travailler en équipe et en partenariat,
- capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève,
- animer des formations,
- posséder de bonnes qualités relationnelles, le sens de la communication et du travail d'équipe.

Modalités d'exercice :

L'enseignant ressources TSA/TND exerce ses missions sur l'ensemble du département tant dans le 1^{er} degré que dans le 2nd degré.

Le besoin de continuité du service nécessite une grande disponibilité. Le calendrier et le temps hebdomadaire de travail sont ceux d'un enseignant « hors de la présence des élèves ».

Ce poste s'adresse aux enseignants titulaires du CAPPEI et ayant des connaissances sur le spectre de l'autisme et les TND.

Au terme de chaque année scolaire, un rapport d'activité est rédigé et transmis à l'IEN en charge du Service de l'Ecole Inclusive.

Modalités de recrutement :

Les candidats intéressés devront impérativement prendre contact avec l'Inspectrice de l'Education nationale en charge de l'ASH, et adresser un courrier motivé à la Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Indre (PE1D36). Ils seront ensuite entendus par une commission.